

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°AN06620251231313

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclaration(s).

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales. Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télécours Citoyens » accessible par le site internet www.telrecours.fr.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des vacances d'emploi »

Fait à PERPIGNAN Cedex le 31/12/2025

Visé par le contrôle de légalité le 31/12/2025

M ROBERT GARRABE, PRÉSIDENT DU CDG66

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture, ainsi que sur son site internet www.cdg66.fr.

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20251231-AN6620251231313-AR
Date de télétransmission : 31/12/2025
Date de réception préfecture : 31/12/2025

N° de déclaration Collectivité	Grade(s)	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V066250619001286001 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES	Adjoint du patrimoine, Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	25/73 Chargé-e d'Accueil du Patrimoine F/H (Catégorie C / Filière culturelle)	Recrutement sur un autre grade	35h00	31/12/2025	06620250703458
V066250723000401001 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	25/97 Bis Adjoint au Responsable de Site / Technicien / Garde du littoral de Pauilles F/H (catégorie B / filière technique)	Mise en attente ou report sans date	35h00	22/12/2025	06620250731894

Accusé de réception en préfecture
 066-286600267-20251231-AN6620251231313-AR
 Date de télétransmission : 31/12/2025
 Date de réception préfecture : 31/12/2025